



TROUBLE DÉVELOPPEMENTAL DU LANGAGE



DANS [L'INFOLETTRE DU 22 SEPTEMBRE 2017](#), L'ORDRE RECOMMANDAIT À SES MEMBRES D'ADHÉRER À LA NOUVELLE TERMINOLOGIE « TROUBLE DÉVELOPPEMENTAL DU LANGAGE » (TDL) ISSUE DES TRAVAUX DU GROUPE INTERNATIONAL D'EXPERTS CATALISE (CRITERIA AND TERMINOLOGY APPLIED TO LANGUAGE IMPAIRMENTS: SYNTHESISING THE EVIDENCE). LE TDL RÉFÈRE À UN PROBLÈME D'ACQUISITION ET DE MAÎTRISE DU LANGAGE AYANT DES IMPACTS FONCTIONNELS.

OBJECTIFS DE LA FICHE :

- ➔ Faciliter l'appropriation de la terminologie issue du consensus CATALISE.
- ➔ Apporter des précisions sur les critères et balises s'appliquant au TDL et aux autres problèmes de langage déterminés par le groupe d'experts CATALISE.

UNE NOUVELLE TERMINOLOGIE...

- Pourquoi avoir changé de terme?
 - L'étiquette *trouble développemental du langage* (TDL) a été choisie à la suite des travaux du groupe international CATALISE. Le TDL remplace les termes antérieurement utilisés, notamment *trouble primaire du langage et dysphasie*.
 - L'objectif premier des 59 experts était de s'entendre sur un langage commun afin de favoriser :
 - ▶ La reconnaissance des individus qui vivent avec un TDL
 - ▶ La mise en place de services adéquats associés à cette reconnaissance
 - ▶ Une terminologie harmonisée entre les chercheurs et avec les cliniciens
- La proposition CATALISE est présentement le meilleur consensus disponible, raison pour laquelle l'Ordre a choisi d'y adhérer.
- Ce changement de terminologie ne modifie pas le processus d'évaluation en orthophonie bien que certaines précisions apportées plus loin soient nécessaires à une compréhension commune et à l'harmonisation des concepts balisés par les experts de CATALISE.
- Rappelons qu'en cette période de transition, afin d'éviter tout préjudice attribuable à l'utilisation d'une nouvelle terminologie, il est recommandé lors de demandes de services ou de subventions, d'utiliser entre parenthèses les anciens termes pour s'assurer de la correspondance avec le TDL.

...ET DES BALISES

- ▲ Le schéma (cliquez [ici](#)) proposé par CATALISE illustre bien les différentes manifestations associées à l'ensemble des problèmes de communication et leurs interrelations. Il définit également la sphère des composantes du langage couverte par la dénomination « TDL » qui pourrait évidemment se manifester sous divers profils langagiers.
- ▲ Persistance des difficultés : Le TDL se manifeste par des difficultés observables qui, selon une estimation raisonnable, perdureront dans le temps et ne se résorberont pas d'elles-mêmes. La persistance des difficultés langagières dans la trajectoire développementale et un pronostic défavorable font partie des critères diagnostiques du TDL.
- ▲ Impacts fonctionnels : Les atteintes langagières observées doivent être suffisamment importantes (en anglais *severe enough*) pour occasionner des impacts fonctionnels sur les relations sociales, les apprentissages et la réussite éducative.
- ▲ Sévérité : Alors qu'antérieurement on qualifiait la sévérité du trouble lui-même, ce sont dorénavant les impacts fonctionnels du trouble dans la vie de tous les jours qui doivent être décrits en termes de sévérité. L'Ordre est conscient que ce changement de paradigme peut de prime abord être déstabilisant, mais il demeure que mettre l'accent sur l'importance des impacts d'un trouble de langage soutient davantage une approche axée sur les besoins plutôt que sur une approche diagnostique.

▲ Difficultés de langage : La notion de *retard de langage* ne devrait plus être utilisée car elle n'est pas soutenue par des données scientifiques. Il est dorénavant recommandé d'utiliser le terme *difficultés de langage* dans les situations où le développement du langage ne correspond pas aux normes attendues ou lorsque les critères et conditions pour conclure à un TDL ou à un trouble de langage associé à une condition biomédicale ne sont pas présents.

▲ Difficultés avec les sons : Les experts du groupe CATALISE précisent que peu importe la cause (linguistique, motrice ou structurelle), si des difficultés avec les sons ont un impact fonctionnel et sont persistantes, on parlera dorénavant d'un trouble du développement des sons de la parole (TDSP). Cela étant dit, la sphère phonologique demeure une composante du langage qui se trouve en zone conjointe aux TDL et TDSP. Cette juxtaposition entraîne différentes interprétations au sein de la communauté scientifique concernant le fait qu'un TDSP soit inclus à l'intérieur du TDL ou qu'il soit plutôt traité comme un trouble concomitant. À ce jour, l'Ordre n'a pas de réponse claire à ce sujet, il encourage plutôt ses membres à utiliser leur jugement clinique et à se positionner selon les données colligées pour l'évaluation de même qu'à se tenir au courant de l'évolution des données probantes.

D'AUTRES PRÉCISIONS

Les experts en ont profité pour préciser qu'un TDL est rarement « pur ». Ainsi, la présence de certains troubles concomitants ou de facteurs de risque n'empêche pas de conclure à un TDL.

- Troubles concomitants : À titre d'exemple, cela peut inclure des difficultés dans les domaines suivants. Attention (TDAH), motricité (dyspraxie, dysarthrie), littératie, parole, fonctions exécutives, comportements adaptatifs, problèmes de comportement, *trouble de traitement auditif (TTA) et faibles habiletés non verbales* (Bishop et al., 2017).
- Facteurs de risque : Il est reconnu que certains facteurs de risque biologiques ou environnementaux sont associés à une augmentation de la probabilité de problèmes de langage. Selon Ebbels, S. (2017), ces facteurs de risque peuvent inclure les antécédents familiaux de trouble de langage, le fait d'être un garçon, la pauvreté, un faible niveau de scolarité des parents, un contexte de négligence ou d'abus ou des problèmes en période péri ou post natale.

EN CONCLUSION

Cette période de transition vers l'utilisation de la nouvelle terminologie associée aux problèmes de communication exige une certaine adaptation. Cependant, le domaine d'étude et de travail des orthophonistes demeure le même. La complexité du langage et les multiples composantes de la communication au cœur des interventions en orthophonie ajoutent à la difficulté à identifier hors de tout doute la nature des problèmes de langage. La proposition des experts de CATALISE ne règle pas tous ces enjeux diagnostiques, mais le consensus qui s'en dégage est plus qu'acceptable. L'Ordre et ses membres devront poursuivre leurs efforts concertés visant l'identification des individus ayant un trouble du langage et la reconnaissance des impacts de ce trouble dans leur vie de tous les jours. Il faut de plus travailler de concert avec les partenaires et les organismes subventionnaires ou gouvernementaux afin de s'assurer que leurs critères administratifs d'éligibilité aux services ou subventions concordent avec les besoins identifiés et qu'ils soient au fait de la nouvelle terminologie utilisée.

Références :

- o Bishop, D. V., et al. (2016). "CATALISE: A Multinational and Multidisciplinary Delphi Consensus Study. Identifying Language Impairments in Children." PLOS One 11(7): e0158753.
- o Bishop, D. V. M., et al. (2017). "Phase 2 of CATALISE: a multinational and multidisciplinary Delphi consensus study of problems with language development: Terminology." J Child Psychol Psychiatry 58(10): 1068-1080.
- o Bishop D. V. M., (2017) Why is it so hard to reach agreement on terminology? The case of developmental language disorder (DLD). INT J LANG COMMUN DISORD, VOL. 52, NO. 6, 671-68
- o Ebbels, S. (s.d.). (2017) CATALISE: a multinational and multidisciplinary Delphi consensus study of problems with language development. Phase 2 Bishop, D. V. M., Snowling, M. J., Thompson, P. A., Greenhalgh, T., & The CATALISE Consortium Summary—revised 13th February 2017
- o Le mot de la fin sur le trouble développemental du langage : messages-clés. *Blog tout cuit dans le bec*. les Publié le 6 décembre 2017 par Marie-Pier Gingras

▲ Présence d'une condition biomédicale : Lorsqu'une condition biomédicale telle que : lésions cérébrales, troubles du spectre autistique, syndrome de Landau-Kleffner, certaines conditions neurodégénératives, conditions génétiques comme la trisomie 21, paralysie cérébrale, surdités neurosensorielles ou déficience intellectuelle a été identifiée, on utilisera dorénavant la terminologie « trouble du langage associé à X » plutôt que de parler d'un TDL.

▲ Durée d'intervention : Alors qu'il a été de pratique courante d'assurer un suivi de 6 mois en orthophonie avec un enfant avant de conclure à un trouble primaire du langage ou à une dysphasie, aucune durée d'intervention n'est obligatoire pour conclure à un TDL. En effet, il est possible de conclure à un TDL selon le portrait clinique observé avec les informations colligées pour la synthèse des données relatives à l'évaluation.

▲ Écart verbal et non-verbal de QI : Un écart aux épreuves de Quotient Intellectuel (QI) entre les sphères verbale et non verbale N'est PAS un critère diagnostique nécessaire pour conclure à un TDL.

IMPACTS SUR LA SYNTHÈSE DES DONNÉES RELATIVES À L'ÉVALUATION ORTHOPHONIQUE

- Processus clinique : Le logigramme (cliquez [ici](#)) proposé par les experts de CATALISE est un outil intéressant permettant de soutenir le processus d'évaluation. L'Ordre vous encourage à vous y référer.
- Conclusion orthophonique : À la suite de l'évaluation, on devrait retrouver dans la conclusion orthophonique :
 - o Un des 3 grands types de conclusion orthophonique soit
 - ▶ Des caractéristiques ou un **profil dans les limites de la normale**
 - ▶ Des **difficultés de langage** englobant entre autres la notion de retard de langage qui rappelons-le, ne devrait plus être utilisée
 - ▶ Un **trouble du langage** :
 - a) **développemental**
 - ou
 - b) **associé à X** (où X est une condition biomédicale)
 - o Et, lorsque des difficultés ou un trouble du langage sont identifiés,
 - ▶ une description des **atteintes langagières et de leurs impacts fonctionnels**.
 - o Et, selon le jugement clinique,
 - ▶ toutes autres informations jugées pertinentes notamment, les facteurs de risque et les troubles concomitants.

👉 *N'oubliez pas que l'évaluation implique de porter un jugement clinique sur l'ensemble de la situation de la personne à partir des informations dont vous disposez. Par la suite, la conclusion orthophonique, clairement communiquée, sera le reflet de ce jugement.*